



**PROCÈS-VERBAL**  
**COMITÉ DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE**  
**LE 29 MAI 2018**

---

**APPEL NOMINAL :**

<b>Présidence :</b>	C. Stitt
<b>Membres du Comité :</b>	L. Benoit-Léger et J. Keough
<b>Secrétaire de la réunion :</b>	A. Mahoney
<b>Représentante des directions d'écoles secondaires :</b>	C. Lafrance-Purdie
<b>Représentante des directions d'écoles élémentaires :</b>	R. Belhumeur
<b>Aînée autochtone :</b>	F. Payer
<b>Parent autochtone :</b>	D. Lussier-Meek
<b>Élève autochtone :</b>	N. Cléroux (audioconférence, jusqu'à 16 h 59)
<b>Ottawa Inuit Children's Centre :</b>	R. Kadlutsiak, K. Power et Z. Brow (absentes)
<b>Minwashiin Lodge :</b>	A. Martincich (absente)
<b>Personne-ressource du Conseil :</b>	É. Génier
<b>Conseillère pédagogique :</b>	L. Crawford
<b>Secrétaire de séance :</b>	J. Bernier Turbis

**1. Ouverture de la réunion et appel nominal**

La présidente déclare la réunion ouverte à 16 h 06 et procède à la lecture de la reconnaissance du territoire autochtone.

Puisque certains membres assistent à une réunion du Comité pour la première fois, un tour de table a lieu permettant à l'ensemble des membres de se présenter et d'expliquer en quoi consiste leur rôle au sein du Comité.

**1.1 Conflit d'intérêts**

Sans objet

**2. Absences autorisées**

Mme Mahoney indique que Mme A. Martincich n'est plus employée par le centre Minwashiin Lodge. Son nom sera donc retiré de la liste des invités.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

La conseillère Benoit-Léger propose

**QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 29 mai 2018, avec les modifications suivantes :**

- **Le point 3 – Élection de la présidence est retiré**

**Adopté**

#### 4. Adoption du procès-verbal

La conseillère Benoit-Léger propose

**QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 6 mars 2017.**

**Adopté**

#### 5. Étude des questions pour décision

##### 5.1 Bilan du plan d'action 2017-2018 et retombées pour 2018-2019 en vue du rapport final

La présidente invite M. Génier et Mme Crawford, tous les deux du Service éducatif, à présenter le rapport verbal du bilan du plan d'action 2017-2018 et les retombées pour l'année scolaire 2018-2019 en vue de la préparation du rapport final.

Mme Crawford débute avec la présentation de l'axe 1, soit l'utilisation des données pour appuyer le rendement des élèves. Elle explique qu'un envoi mensuel est effectué et qu'elle entretient une communication plus constante avec plusieurs parents désireux de s'impliquer. Diverses stratégies ont été mises en place dans les écoles pour l'auto-identification volontaire des élèves. L'évaluation de la progression de l'axe 1 en est à 4/5.

L'axe 2, qui aborde l'appui des élèves, est présenté. Les détails sont donnés concernant les projets de réconciliation francophone à La Cité regroupant des élèves anglophones, francophones et en immersion.

Plusieurs personnes mentionnent par ailleurs que la communication interservices est de plus en plus marquée.

Le CEPEO est le premier conseil scolaire francophone à allouer tout le budget des artistes en résidence pour la venue des artistes autochtones dans les écoles. Plusieurs écoles ont été visitées.

Un panel jeunesse a eu lieu regroupant trois écoles de la région pour partager ce qu'est l'éducation autochtone pour eux.

L'évaluation de la progression de l'axe 2 en est à 3/5.

L'axe 3 a démontré un appui très créatif des enseignants malgré les difficultés rencontrées. Des activités se tiennent dans l'ensemble des écoles. Les enquêtes collaboratives favorisent la mise en place de projets. Les contacts avec le personnel de diverses écoles ont favorisé le développement de ressources pour appuyer les enseignants. L'évaluation de la progression de l'axe 3 en est à 3/5.

L'axe 4 cible le renforcement de l'engagement et de la sensibilisation. Mme Crawford explique qu'il s'agit en quelque sorte de passer à l'action, d'encourager la fierté de s'identifier et d'écouter les besoins des élèves. Le taux d'auto-identification a augmenté et on relate un plus grand nombre de parents qui entrent en contact avec Mme Crawford et vice-versa, ce qui est une belle preuve d'impact. L'évaluation de la progression de l'axe 4 en est à 3/5.

La conseillère Benoit-Léger propose

**QUE soit reçu le rapport SUR18-26 portant sur le bilan du plan d'action 2017-2018 du Comité de l'éducation autochtone et les retombées pour 2018-2019 en vue de la préparation du rapport final.**

**QUE soit accepté le bilan du plan d'action 2017-2018 du Comité de l'éducation autochtone en préparation du rapport final et les retombées pour 2018-2019.**

**Adopté**

## **6. Rapports d'information**

### **6.1 Note de service du ministère de l'Éducation – Publication de programmes-cadres**

La surintendante Mahoney revoit, avec les membres du Comité, la note de service du ministère de l'Éducation pour la publication de programmes-cadres. Il est précisé que ces éléments sont intégrés au curriculum et qu'ils sont présents sur le site du Ministère.

M. Génier informe que le folio 10, soit l'éducation coopérative 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, n'est pas nécessairement en lien avec les Premières Nations. Quatre cours seront modifiés cet été dans le folio 11.

La conseillère Benoit-Léger propose

**QUE soit reçu le rapport SUR18-25 portant sur la note de service du ministère de l'Éducation concernant les divers programmes-cadres dont les études des Premières Nations, des Métis et des Inuits et le répertoire des cours.**

**Adopté**

### **6.2. Plan de communication pour le dévoilement des plaques pour la reconnaissance du territoire autochtone**

La surintendante Mahoney présente le plan de communication pour le dévoilement des plaques pour la reconnaissance du territoire autochtone. Elle mentionne l'importance d'intégrer l'inspiration de chaque école lors de l'inauguration des plaques.

Une note de service ainsi qu'une vidéo seront acheminées sous peu aux écoles. Les cérémonies précéderont la remise des diplômes pour certaines écoles secondaires et les directions des écoles élémentaires auront quant à elles le choix de la journée en collaboration avec le personnel de soutien.

Dès le dévoilement des plaques, il sera de mise pour les écoles de procéder quotidiennement à la reconnaissance du territoire autochtone.

La présidente souligne les peintures exposées dans l'entrée principale du Conseil.

Mme Lussier-Meek suggère d'utiliser les plaques annuellement afin d'aider les élèves à approfondir la réalité liée à la reconnaissance du territoire. Mme Crawford mentionne qu'un plan relié aux plaques sera remis en appui aux écoles.

La conseillère Benoit-Léger propose

**QUE soit reçu le rapport SUR18-24 portant sur le plan de communication pour le dévoilement des plaques pour la reconnaissance du territoire autochtone dans l'ensemble des écoles du CEPEO.**

**Adopté**

**6.3. Rapport d'activités de la présidente du Comité de l'éducation autochtone**

La présidente présente son rapport d'activités. Elle précise la tenue d'une téléconférence pour le comité directeur pour approbation des écrivains et des recherchistes qui rédigeront le curriculum de 11<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup> année.

Le CEPEO s'est porté volontaire pour la formation régionale relative aux comités de l'éducation autochtone qui aura lieu le 11 octobre 2018. Des fonds seront accordés.

**6.4. Rapport d'activités de la conseillère pédagogique de l'éducation autochtone**

La conseillère pédagogique présente son rapport d'activités. La conseillère Benoit-Léger félicite la gestion pour le travail accompli depuis la mise en œuvre du Comité.

Mme Crawford mentionne que ce jeudi, 31 mai 2018, aura lieu une consultation des parents pour célébrer les progrès. Elle souhaite répéter l'événement l'an prochain par région pour rassembler plus d'écoles et de parents.

**7. Tour de table**

Le tour de table a été tenu en début de rencontre (point 1).

**8. Levée de la réunion**

La conseillère Benoit-Léger propose

**QUE soit levée la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 29 mai 2018 à 18 h 00.**

**Adopté**

La présidente,

Colette Stitt